

CARREL

La confiance, ça s'apprend !

FORMATIONS 2026 SANITAIRES & SOCIALES



> Sanitaire, Socio-éducatif,
médico-social et handicap

> Petite enfance



EDITO

Les métiers du social touchent à l'humain dans sa précarité ou son handicap. Ils nécessitent un savoir-être, des protocoles, une technicité reconnue, et aussi une capacité à prendre du recul. C'est la raison pour laquelle Carrel a construit ses formations autour du retour d'expérience et de l'analyse des bonnes pratiques.

Vous trouverez cette orientation tout au long de notre catalogue de formation :

- Des réponses à vos besoins de formation en termes de méthodes et d'outils (inter-établissements)
- Des actions d'accompagnement pour construire des formations sur mesure (intra-établissement)

La formation continue reste et doit rester ce fabuleux outil de la motivation et de la performance individuelle et collective.

Carrel vous accompagne dans l'exercice de vos métiers et dans l'accroissement de vos compétences.

Michèle GUIONNET, Directrice Générale



SOMMAIRE

<u>Nos Formations en un clin d'oeil</u>	4
Sanitaire, social, socio-éducatif et médico-social	
<u>Formations communes aux secteurs</u>	6
Sanitaire, social, socio-éducatif, médico-social et handicap	
<u>Formations petite enfance</u>	12
En structure ou à domicile	
<u>Les formations longues</u>	24
Secteurs sanitaire & social	

CONTACT

Christèle NACCI

cnacci@carrel.fr

04.78.72.16.66

Robin PELLARD

rpellard@carrel.fr

04.78.72.06.16

06.67.72.20.94



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOS FORMATIONS

Formations communes au secteur sanitaire/social

■ Maître(sse) de maison - Titre RNCP	6	■ Hygiène en cuisine et démarche HACCP	10
■ Prévention et gestion des agressions en milieu professionnel	8	■ Recyclage HACCP	10
■ Superviser et encadrer une équipe	8	■ Traitement hygiénique du linge - méthode RABC	11
■ Prévenir l'épuisement professionnel : développer des outils pour prendre soin de soi et gérer son stress	9	■ Bio nettoyage	11
■ Renforcer ses compétences d'accompagnement le jour et la nuit (MM & SM)	9	■ Hygiènes des locaux	11
■ Maîtriser ses biorythmes en travail de nuit	9		

Petite enfance

■ L'itinérance ludique en creche	12	■ Développement psychomoteur et langage	18
■ Maîtriser l'art du kamishibai	12	■ Le portage physiologique du bébé à bras et approche du portage en écharpe	18
■ Atelier yoga auprès du jeune enfant, de l'acquisition de la marche à 3 ans	13	■ Les pleurs du bébé	19
■ Neurosciences appliquées au développement de l'enfant	13	■ Le développement psychomoteur de l'enfant et son évolution neuromotrice	19
■ Le développement de l'enfant : l'approche neurofonctionnelle	14	■ Le sommeil des « tout-petits »	19
■ Les violences éducatives ordinaires (VEO)	14	■ Techniques de sophro-relaxation pour les tout-petits	20
■ Travailler sans crier	15	■ Gestes et postures « petite enfance »	20
■ La place du jeu en creche	15	■ Recyclage gestes et postures « petite enfance »	20
■ Contes et histoires à raconter de 3 mois à 6 ans	15	■ Premiers secours auprès du jeune enfant	21
■ La communication gestuelle avec les tout-petits	16	■ Recyclage annuel premiers secours jeunes enfants	21
■ Renforcer son estime de soi pour de meilleures relations avec les parents et les enfants	16	■ Eveil corporel du bébé par les massages	21
■ Surpoids et obésité infantile : repérage et prise en charge	16	■ Soutien à la parentalité : la coéducation	22
■ Psychologie positive avec les tout-petits	17	■ Le maquillage pour enfants	22
■ Sensibilisation à l'accueil en structure de l'enfant TDAH	17	■ Approche émotionnelle de l'agressivité de l'enfant	23
		■ Jouer pour grandir	23
		■ Les séparations	23

Nos formations longues

24

CARREL S'ADAPTE AUX BESOINS DE VOTRE STRUCTURE ET AUX PARCOURS DE VOS SALARIÉS

Que votre activité relève du secteur de la petite enfance, de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, nous sommes en mesure d'adapter nos propositions (temps de formation, accent mis sur telle ou telle compétence, adaptation des supports...) afin de correspondre au mieux aux objectifs de votre plan de développement des compétences et à vos contraintes.

Nous pouvons également créer des formations sur mesure après un diagnostic complet de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter dès à présent pour élaborer ensemble la solution de formation la plus pertinente pour votre équipe.

Christèle NACCI

cnacci@carrel.fr
04.78.72.16.66

FORMATIONS COMMUNES AUX SECTEURS :

Sanitaire, social, socio-éducatif, médico-social et handicap



Carrel Centre de Formation est labellisé par l'OPCO SANTÉ pour cette formation

MAÎTRE(ESSE) DE MAISON - TITRE RNCP N° 37424

Durée : 35 jours (245 heures) | **Dates** : Au moins 2 sessions par an d'octobre 2025 à juin 2026 et de mars à décembre 2026 - *calendrier à définir ultérieurement, nous contacter*

Titre à finalité professionnelle selon le référentiel de certification validé par la CPNE-FP le 06/07/2022

Objectifs : Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie • Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante • Participer au travail en équipe et à la vie institutionnelle

Coût : **3185€*** par personne en inter-établissement, **intra-établissement** : nous contacter

*Possibilité de prise en charge par France Travail. Les demandeurs d'emploi doivent réaliser une période d'immersion type PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel) ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours (70 heures) minimum dans le secteur et effectuer le stage pratique de 245 heures.

Le Titre de Maîtresse de maison en secteur social et médico-social est déposé chez France compétences pour un enregistrement au RNCP au Niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles.

[> Consulter le programme complet](#)

Clic sur le bouton pour consulter le programme complet de nos formations !



MAÎTRE-SSE DE MAISON EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

PROGRAMME CONTENUS BLOC 1

Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et écoresponsable.

Le-la maître-sse de maison garantit la réalisation des actes de la vie courante et contribue à l'adaptation, à la qualité et à la sécurisation du cadre de vie individuel et/ou collectif en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/de service, dans une démarche écoresponsable. Elle veille à la sécurité des personnes lors de la réalisation des actes de la vie courante.

MODULE

- Rôle, fonction et compétences dans l'adaptation du cadre de vie et la réalisation des actes de la vie courante
- Planification et organisation des activités
- Entretien du cadre de vie & entretien du linge
- Gestion des stocks, achats et commandes
- Aménagement et embellissement du cadre de vie
- Équilibre alimentaire, régimes & conception des menus, présentations
- Prévention des risques domestiques et EPI
- HACCP
- SST
- Synthèse des acquis / conscience des apprentissages réalisés Bloc 1
- ÉPREUVE BLOC 1

TOTAL 9 modules + épreuve

PROGRAMME CONTENUS BLOC 2

Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante.

Le-la maître-sse de maison crée les conditions permettant à la personne de s'approprier son espace de vie individuel et/ou collectif, contribue à l'accompagnement défini en équipe pluri-professionnelle, au travers des actes de la vie courante, prévient et gère les situations problématiques, afin de favoriser un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique.

MODULE

- Rôle, fonction et compétences dans l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie courante
- Projets institutionnels, besoins des personnes et projets personnalisés
- Problématiques des publics accueillis
- Gestion de son stress, de ses émotions et de la distanciation
- Enjeux et méthodes d'intervention
- Écoute et empathie & communication avec les personnes accueillies
- Pratiques bien-traitantes et prévention de la maltraitance
- Rythmes de vie des personnes & accompagnement de l'hygiène corporelle et du confort
- Techniques de mobilisation et ergonomie
- Gestion des tensions et des agressions
- Synthèse des acquis / conscience des apprentissages réalisés bloc 2
- ÉPREUVE BLOC 2

TOTAL 10 modules + épreuve

PROGRAMME CONTENUS BLOC 3

Participer à l'équipe pluri-professionnelle.

Le-la maître-sse de maison se positionne comme professionnelle de l'action sociale/médico-sociale et est à ce titre membre à part entière de l'équipe pluri-professionnelle. Elle assure les transmissions liées à ses missions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement et s'appuie pour cela sur les outils de la communication des ESSMS.

MODULE

- Rôle, fonction et compétences dans la participation du/de la Maître-sse de maison à l'équipe pluri-professionnelle
- Cadre juridique et institutionnel
- Travailler en équipe & communiquer en équipe
- Accueil des nouveaux professionnels
- Transmettre par écrit et oral & participer/s'exprimer en réunion pluri-professionnelle
- Synthèse des acquis / conscience des apprentissages réalisés bloc 3
- ÉPREUVE BLOC 3

TOTAL 5 modules + épreuve

Évoluer
dans son
univers professionnel



PRÉVENTION ET GESTION DES AGRESSIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 02 et mardi 03 février 2026

Finalité : Doter les professionnels de compétences de prévention et de gestion des comportements agressifs. Elle les prépare à faire face à différents risques de violences rencontrées dans les structures sanitaires et sociales, comme les atteintes aux personnes et aux biens. Cette formation est dispensée dans le respect du cadre légal de la législation en vigueur.

Objectifs : Acquérir des techniques de base de protection individuelle • Acquérir des techniques de base de maîtrise d'une personne en crise de violence • Acquérir les techniques et postures défensives lors d'une agression avec un objet ou avec une arme blanche • Savoir adapter ses réactions, la protection des résidents et sa propre protection • Acquérir les techniques d'appréhension d'une personne violente à plusieurs professionnels • Savoir intervenir et assister un autre professionnel en adaptant les bonnes attitudes.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



SUPERVISER ET ENCADRER UNE ÉQUIPE

Durée : 4 jours | **Dates** : lundi 26, mardi 27 octobre, lundi 16 et mardi 17 novembre 2026

Finalité : Réussir dans sa fonction de supervision d'équipe dans un contexte social ou médico-social.

Objectifs : Identifier les missions de la fonction Supervision d'équipe • Savoir définir des objectifs et donner du sens aux missions des agents • Développer les postures du leadership de supervision • Savoir communiquer dans toutes les situations de supervision d'équipe.

Coût : **990€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : DÉVELOPPER DES OUTILS POUR PRENDRE SOIN DE SOI ET GÉRER SON STRESS

Durée : 2 jours | **Date** : mercredi 10 et mercredi 17 juin 2026

Finalité : Être capable d'identifier les signes de l'épuisement professionnel. Développer une mallette d'outils concrets pour prendre soin de soi et réguler son stress au quotidien.

Objectifs : Identifier les causes et les conséquences de l'épuisement professionnel • Être capable de repérer les signes de l'épuisement professionnel • Comprendre les effets du stress sur l'organisme • Être à l'écoute de ses besoins et les exprimer de façon efficace et adaptée grâce à la Communication Non Violente • Apprendre à identifier ses limites personnelles et à les respecter • Obtenir des outils concrets et accessibles pour gérer son stress au quotidien.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)

Travailler de nuit :
la maîtrise de soi



RENFORCER SES COMPÉTENCES D'ACCOMPAGNEMENT LE JOUR ET LA NUIT (MM & SN).

Durée : 2 jours | **Dates** : Lundi 12 et mardi 13 octobre 2026

Finalité : Acquérir des outils d'accompagnement, simples, directement et rapidement applicables dans les situations rencontrées dans la pratique quotidienne.

Objectifs : Renforcer la maîtrise de soi • Maîtriser les limites de l'accompagnement dans le cadre des postes de MM et SN • Utiliser des outils spécifiques d'accompagnement • Mettre en œuvre des postures « justes » dans la relation et la communication

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



MAÎTRISER SES BIORYTHMES EN TRAVAIL DE NUIT

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 16 février et lundi 16 mars 2026

Finalité : Savoir gérer ses rythmes biologiques et son sommeil.

Objectifs : Connaître ses rythmes biologiques et les mécanismes du sommeil • Mieux gérer sa nutrition • Intégrer des exercices et des techniques pour mieux maîtriser ses biorythmes.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)

Hygiène & Réglementation



HYGIÈNE EN CUISINE ET DÉMARCHE HACCP

Durée : 3 jours | **Dates** : mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mai 2026

Finalité : Garantir la sécurité alimentaire des consommateurs • Former et sensibiliser les personnels en relation avec les denrées alimentaires au respect des règles d'hygiène • Connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire.

Objectifs : Former et sensibiliser les personnels en relation avec les denrées alimentaires au respect des règles d'hygiène • Connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire • Sécuriser les gestes en cuisine et lors de la distribution des repas.

Coût : **530€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



RECYCLAGE HACCP

Durée : 1 jour | **Date** : mardi 15 septembre 2026

Finalité : Réactualiser les connaissances PMS HACCP ainsi qu'une appropriation de savoir-faire.

Objectifs : Être en conformité avec la réglementation • Connaître les bonnes pratiques d'hygiène des aliments • Responsabiliser le personnel au regard de la réglementation en vigueur • Savoir appréhender le plan HACCP à tous les niveaux hiérarchiques.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)





LE TRAITEMENT HYGIÉNIQUE DU LINGE MÉTHODE RABC (RISK ANALYSIS BIOCONTAMINATION CONTROL)

Durée : 1 jour | **Dates** : mardi 16 juin 2026

Finalités : Mettre en oeuvre la sécurité du traitement du linge en établissement social, grâce à la méthode RABC, fait partie des démarches d'amélioration de la qualité.

Objectifs : Acquérir les principes de base de la méthode RABC • Maîtriser les procédures de gestion des risques microbiologiques • Connaître les règles des circuits du linge • Mettre en œuvre le RABC.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

Une 1/2 journée peut être ajoutée en intra-muros pour un suivi de formation sous forme d'analyse RABC des pratiques dans l'établissement

[> Consulter le programme complet](#)



BIO NETTOYAGE

Durée : 1 jour | **Dates** : mardi 12 mai 2026

Finalité : Connaître ou se réapproprier les méthodes de bionettoyage. Maîtriser les pratiques professionnelles.

Objectifs : Connaître les notions d'hygiène, d'infections nosocomiales et d'infections liées aux soins • Connaître les principes de nettoyage en fonction des types de souillures, des types de matériels à disposition et des types de surfaces à nettoyer • Mettre en œuvre les principes de base en termes de nettoyage et de désinfection et maîtriser ses répercussions sur l'environnement

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



HYGIÈNE DES LOCAUX

Durée : 3 jours | **Dates** : mercredi 11, jeudi 12 et mardi 17 novembre 2026

Finalité : Garantir une hygiène des locaux • S'approprier les bonnes pratiques d'hygiène des locaux • Connaître les différents interlocuteurs internes comme externes

Objectifs : Mettre en œuvre une bonne hygiène des locaux • Améliorer la qualité de la vie et du travail • Maintenir en bon état le patrimoine mobilier, immobilier et technique • Utiliser le matériel et les produits homologués • Réduire le coût du nettoyage • Préserver la santé des résidents et du personnel • Evaluer la qualité du nettoyage : protocoles, contrôles, traçabilité, indices de satisfaction, indicateur de qualité.

Coût : **530€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)

FORMATIONS PETITE ENFANCE

En structure ou à domicile

Plusieurs formations
sont proposées aux
professionnels afin de les
accompagner dans leur
quotidien avec l'enfant

Nouveauté 2025 / 2026

L'ITINERANCE LUDIQUE EN CRECHE : FAVORISER LA DECOUVERTE ET L'AUTONOMIE DES TOUT-PETITS



L'itinérance ludique désigne le déplacement d'activités ludiques (jeux, animations, spectacles) d'un lieu à un autre pour aller à la rencontre des publics. Elle favorise l'accès au jeu partout, notamment dans les espaces publics ou isolés.

Durée : une journée de 7h | **Date** : Lundi 23 mars 2026

Finalité : Permettre aux professionnels de la petite enfance de mettre en place des activités d'itinérance ludique en crèche, favorisant la curiosité, l'autonomie et le développement global des enfants dans un cadre sécurisé et stimulant.

Objectifs : Définir le concept et rôle de l'adulte dans la pratique de l'itinérance ludique • organiser un pg d'itinérance ludique et de coordonner les équipes sur le projet

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)

Nouveauté 2025 / 2026

MAÎTRISER L'ART DU KAMISHIBAI : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA NARRATION



Durée : une journée de 7h | **Date** : Lundi 02 février 2026

Finalité : permettre aux participants de maîtriser l'art du kamishibai en leur fournissant une nouvelle approche de narration adaptée au contexte de la crèche, afin qu'ils puissent repartir avec un butai (plateau de narration) et être en capacité d'animer des histoires de manière captivante, favorisant ainsi le développement langagier, l'imagination et le plaisir de raconter chez les jeunes enfants.

Objectifs : Réaliser le « butai » ou plateau de narration • Etre capable d'utiliser le Kamishibai en tant qu'outil d'animation et d'éveil auprès des jeunes enfants

Coût : **320€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



ATELIER YOGA AUPRÈS DU JEUNE ENFANT, DE L'ACQUISITION DE LA MARCHÉ À 3 ANS

Durée : 2 jours | **Date** : lundi 02 et lundi 23 mars 2026

Finalité : Être capable d'animer une séance de yoga dans une structure petite enfance, en prenant en compte les capacités et les besoins du jeune enfant.

Objectifs : Définir ce qu'est le yoga • Expérimenter la pratique du yoga • Appliquer les bases du yoga et les adapter à l'enfant en fonction de son développement psychomoteur • Expérimenter des exercices de gestion des émotions et de retour au calme • Créer l'environnement matériel et humain propice à une participation active • Acquérir des outils pour une pratique autonome auprès des enfants • Construire sa propre séance à partir d'une thématique.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



NEUROSCIENCES APPLIQUÉES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

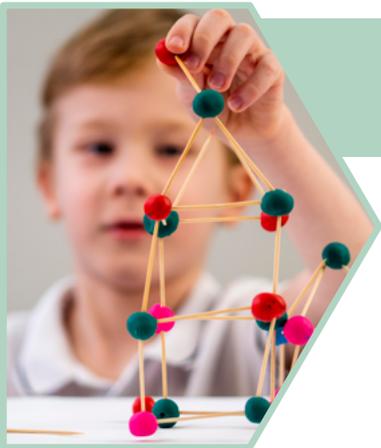
Durée : 3 jours | **Date** : mercredis 11, 18 et 25 novembre 2026

Finalité : Être capable d'adapter sa posture au plus près du développement de l'enfant, en intégrant les nouvelles données neuroscientifiques et en mettant en pratique des clefs concrètes pour soutenir le développement de l'enfant, notamment dans les domaines que sont : l'expression des émotions, les temps d'interaction avec l'enfant, le sommeil, les repas et les temps de jeu.

Objectifs : Être capable d'adapter sa posture professionnelle en intégrant les données des neurosciences dans diverses situations du quotidien • Comprendre les grandes lignes du développement de l'enfant sur le plan du langage • Comprendre le rôle et le fonctionnement des émotions chez l'enfant pour adopter une posture d'accompagnement adaptée • Être capable de mettre en œuvre des formats d'activités et de jeux adaptés à l'âge de l'enfant dans le respect des lois physiologiques du développement cérébral.

Coût : **530€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT : L'APPROCHE NEUROFONCTIONNELLE

Durée : 1 jour | **Date** : jeudi 05 février 2026

Finalité : Comprendre comment se construit le cerveau de l'enfant pendant les 1000 premiers jours de la vie pour pouvoir accompagner au mieux cette croissance.

Objectifs : Connaître et observer les étapes de construction du système nerveux : étapes neuro fonctionnelles du développement • Etablir des liens entre le développement de la motricité, de la parole et de la cognition • Comprendre les liens qui existent entre la nutrition et la parole : manger/ parler = mêmes territoires, mêmes organes, mêmes circuits.

Coût : 220€ par personne en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



LES VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES (VEO)

Durée : 1 jour | **Date** : mercredi 20 mai 2026

Finalité : Comprendre l'impact des VEO sur le développement d'un individu et cheminer vers un accompagnement bienveillant et respectueux de l'enfant.

Objectifs : Repérer les VEO et leurs manifestations au quotidien • Comprendre l'impact des violences éducatives sur le développement d'un individu • Identifier les liens entre les VEO et les phénomènes de violences domestiques • Connaître les effets des VEO sur le cerveau de l'enfant • Analyser sa pratique professionnelle pour évoluer vers un accompagnement bienveillant et respectueux de l'enfant • Obtenir des outils d'accompagnement des parents concernant les VEO.

Coût : 220€ par personne en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



TRAVAILLER SANS CRIER

Durée : 2 jours | **Date** : lundi 06 et mardi 07 avril 2026

Finalité : Acquérir une posture professionnelle, sereine dans un cadre d'agitation professionnelle avec les enfants.

Objectifs : Savoir prévenir les cris et adapter sa communication • Acquérir une posture professionnelle sereine face à l'agitation des enfants • Identifier les différents aspects de la communication face aux cris.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



LA PLACE DU JEU EN CRECHE

Durée : une journée de 7h | **Date** : lundi 08 juin 2026

Finalité : Être capable d'intégrer le jeu dans sa pratique quotidienne, en proposant des activités adaptées, en aménageant des espaces stimulants, et en adoptant une posture d'accompagnement respectueuse du développement de l'enfant.

Objectifs : Être en mesure de proposer des jeux et activités adaptées aux différents âges et contextes • Être capable d'aménager des espaces de jeu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur • Développer une posture d'adulte permettant de laisser de l'autonomie, d'encourager l'expérimentation de l'enfant tout en restant un guide

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement

[> Consulter le programme complet](#)



CONTES ET HISTOIRES À RACONTER DE 3 MOIS À 6 ANS

Durée : 1 jour | **Dates** : jeudi 12 février 2026

Finalité : Être en capacité d'organiser et d'animer une activité autour du conte et de la lecture d'histoires.

Objectifs : Découvrir les livres petite enfance (de 3 mois à 6 ans) • Se doter de repères pour choisir des livres adaptés à son public • Expérimenter la lecture à voix haute • Organiser une activité éducative à partir de lectures à partager avec les enfants • La place de l'adulte dans la médiation par le livre • Identifier les effets du livre et de la lecture dans le développement de l'enfant.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LA COMMUNICATION GESTUELLE AVEC LES TOUT-PETITS : LES SIGNES ASSOCIÉS À LA PAROLE

Durée : 2 jours | **Date** : mercredis 03 et 24 juin 2026

Finalité : Être capable d'entrer dans une communication signée en associant le langage oral avec les tout-petits accueillis à la crèche.

Objectifs : Connaître une trentaine de signes utilisables rapidement au quotidien • Déterminer les bienfaits des signes pour l'enfant et le professionnel • Distinguer les étapes du développement de l'enfant et faire le lien avec les signes • Établir les caractéristiques d'une posture spécifique dans la communication signée • Savoir faire le lien avec les parents • Découvrir les comptines signées.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



RENFORCER SON ESTIME DE SOI POUR DE MEILLEURES RELATIONS AVEC LES ENFANTS ET LES PARENTS

Durée : 2 jours | **Date** : mardi 29 et mercredi 30 septembre 2026

Finalité : Cette formation propose une prise de conscience de ses postures vis à vis des enfants en lien avec un niveau d'estime de soi trop bas, et fait travailler chaque participant au renforcement des points clés de l'estime afin de retrouver joie, enthousiasme et attitudes justes dans les interactions avec les enfants pris en charge et pour bien communiquer avec les parents.

Objectifs : Comprendre le lien entre l'estime de soi et la capacité à adopter les bonnes postures dans les relations avec les enfants pris en charge et les parents • Prendre conscience des processus d'épuisement • Renforcer son estime de soi.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



SURPOIDS ET OBESITE INFANTILE : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE

Durée : 1 jours | **Dates** : mercredi 13 et jeudi 14 mai 2026

Finalité : Cette formation permettra de mieux comprendre les enjeux du surpoids et de l'obésité de l'enfant et d'adapter son approche pour faciliter une prise en charge optimale.

Objectifs : Comprendre les enjeux du surpoids et de l'obésité infantile • Connaître les besoins nutritionnels de l'enfant • Savoir repérer et diagnostiquer une obésité • Prévenir et prendre en charge ou orienter les enfants en situation d'obésité.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



PSYCHOLOGIE POSITIVE AVEC LES TOUT-PETITS

Durée : 1 jour | **Date** : mardi 07 avril 2026

Finalité : L'enfant en crèche doit pouvoir s'épanouir dans un contexte sain et serein. La mise en œuvre d'un accompagnement positif et bienveillant est un des éléments clés pour encourager l'enfant dans son développement. Pour ce faire les professionnels ont besoin d'être munis d'outils et de savoir être spécifiques. La finalité de cette formation est de doter les professionnels d'outils issus de l'approche « psychologie positive » afin qu'ils soient à même d'accompagner les tout-petits dans une atmosphère sereine et sécurisante.

Objectifs : Découvrir une approche éducative positive dans la relation avec l'enfant • Intégrer des savoir être qui favorisent son épanouissement et la confiance en l'adulte • Savoir utiliser des clés relationnelles positives empreintes de respect, adaptées à la situation pour aller vers plus de sérénité dans les structures collectives • Se constituer une « mallette d'outils éducatifs ».

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



SENSIBILISATION À L'ACCUEIL EN STRUCTURE DE L'ENFANT TDAH

Durée : 1 jour | **Date** : jeudi 04 juin 2026

Finalité : Accueillir l'enfant hyperactif sans le juger • Sensibiliser à ce qu'on entend par hyperactivité • Adapter sa posture professionnelle.

Objectifs : Définir et cerner ce qu'est l'hyperactivité de l'enfant • Identifier les différents troubles du comportement, l'agressivité éventuelle de l'enfant dans ce contexte • Analyser le regard du professionnel sur l'enfant et sur son entourage • Réfléchir sur les postures et les approches à mettre en œuvre vis à vis d'un enfant hyperactif.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET LANGAGE

Durée : 2 jours | **Dates** : jeudi 02 et vendredi 03 avril 2026

Finalité : Connaître les étapes du développement psychomoteur du petit enfant au niveau moteur et langagier • Savoir observer l'enfant pour reconnaître et comprendre son développement et son rythme • Adapter nos actions et accompagner la vie quotidienne du petit enfant en collectivité pour soutenir son développement.

Objectifs : Connaître les étapes du développement psychomoteur du petit enfant, dans sa motricité libre, son langage, sa pensée • Observer ces étapes pour les reconnaître et les comprendre • Accompagner la vie quotidienne du petit enfant en collectivité.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LE PORTAGE PHYSIOLOGIQUE DU BÉBÉ À BRAS ET APPROCHE DU PORTAGE EN ECHARPE

Durée : 1 jour | **Date** : mercredi 03 juin 2026

Finalité : Porter de façon physiologique et en toute sécurité le bébé dans les bras et faire attention aux postures du porteur et de l'enfant porté • Adapter le portage à bras en fonction du développement psychomoteur de l'enfant • Connaître les bienfaits et les enjeux du portage en écharpe et les possibilités d'utilisation en EAJE.

Objectifs : Porter de façon physiologique et en toute sécurité le bébé dans les bras et faire attention aux postures du porteur et de l'enfant porté • Adapter le portage à bras en fonction du développement psychomoteur de l'enfant • Connaître les bienfaits et les enjeux du portage en écharpe et les possibilités d'utilisation en EAJE.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LES PLEURS DU BÉBÉ

Durée : 1 jours | **Dates** : lundi 30 novembre et mardi 01 décembre 2026

Finalité : Approfondir les connaissances sur le développement de l'enfant de moins de 3 ans, afin de permettre au participant de repérer les manifestations de détresse psychique et de mal être et d'être en mesure de proposer des solutions pour sécuriser l'enfant le plus précocement possible.

Objectifs : Être en capable de décrire des points clés du développement psychoaffectif, langagier et intellectuel • Savoir observer un bébé pour repérer des signes précurseurs de mal être et de détresse psychique en cas d'environnement à risque (violence de toute forme, insécurité ponctuelle...) • Être capable de proposer des solutions pour sécuriser l'enfant le plus précocement possible (avant 3 ans).

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET SON ÉVOLUTION NEUROMOTRICE

Durée : 2 jours | **Dates** : mardi 10 et mercredi 11 mars 2026

Finalité : Connaître les étapes du développement psychomoteur du petit enfant au niveau moteur et langagier • Savoir observer l'enfant pour reconnaître et comprendre son développement et son rythme • Adapter nos actions et accompagner la vie quotidienne du petit enfant en collectivité pour soutenir son développement.

Objectifs : Connaître et analyser le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 3 ans • Adapter l'environnement en fonction des possibilités psychomotrices de l'enfant • Comprendre et savoir observer le vécu du bébé et du jeune enfant lors de l'évolution motrice.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



LE SOMMEIL DES « TOUT-PETITS »

Durée : 1 jour | **Date** : lundi 12 octobre 2026

Finalité : Acquérir les connaissances biologiques et psychologiques nécessaires sur le sommeil du tout-petit afin d'être capable de gérer le temps sommeil des enfants accueillis.

Objectifs : Comprendre les enjeux biologiques et psychologiques du sommeil du tout-petit • Savoir appréhender l'endormissement et la sortie du sommeil • Comprendre les terreurs nocturnes, les cauchemars et les incidents sur le sommeil • Être capable d'identifier les rythmes biologiques et les cycles • Savoir repérer les besoins physiologiques et l'origine d'un trouble du sommeil • Être capable de gérer le sommeil de chaque enfant dans la structure d'accueil.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

[> Consulter le programme complet](#)



TECHNIQUES DE SOPHRO-RELAXATION POUR LES TOUT-PETITS

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 20 avril et lundi 11 mai 2026

Finalité : Être capable d'animer une séquence de sophro-relaxation dans les structures petite enfance.

Objectifs : Découvrir la relaxation et la sophrologie comme un outil de rencontre avec les petits • Donner des pistes et des outils à travers des jeux de relaxation • Favoriser la détente et le retour au calme • Expérimenter la sophro-relaxation sous de multiples formes • Adapter les séances en fonction de l'âge de l'enfant et des moments de la journée • Construire une séance type avec une thématique éducative .

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



GESTES ET POSTURES PETITE ENFANCE

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 14 septembre et lundi 19 octobre 2026

Finalité : S'approprier « les bonnes postures » dans sa pratique professionnelle afin de prévenir les problèmes physiques.

Objectifs : Prévenir les risques d'accident musculo-squelettiques liés à l'activité en petite enfance • Développer des gestes et postures efficaces afin de prévenir les maladies professionnelles • Être sensibilisé à l'aménagement de l'environnement de travail par l'approche ergonomique.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



RECYCLAGE GESTES ET POSTURES PETITE ENFANCE

Durée : 1 jour | **Date** : lundi 15 juin 2026

Finalité : Se remémorer « les bonnes postures » dans sa pratique professionnelle afin de prévenir les problèmes physiques.

Objectifs : Réactualiser les connaissances et les gestes acquis lors d'une précédente formation pour prévenir les risques en s'appropriant les bonnes postures.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



PREMIERS SECOURS AUPRÈS DU JEUNE ENFANT

Durée : 2 jours | **Dates** : mardi 06 et mercredi 07 octobre 2026

Finalité : Être utile et efficace face à un événement • Prévenir les accidents chez le jeune enfant • Mettre en place un schéma d'intervention : Protéger, alerter, secourir • Aborder le jeune enfant, le nourrisson en faisant un bilan et mettre en place les gestes adaptés à son âge et à sa psychomotricité.

Objectifs : Savoir prévenir les accidents chez l'enfant par rapport à son âge et à sa psychomotricité • Savoir protéger et alerter • Savoir aborder un enfant un ou nourrisson inconscient et le mettre en Position Latérale de Sécurité • Aborder un enfant ou un nourrisson qui ne respire plus et savoir désobstruer les voies aériennes • Utiliser un défibrillateur chez le jeune enfant (sauf nourrisson) • Arrêter un saignement abondant • Traiter une brûlure, une plaie, une fracture • Savoir faire un bilan et surveiller le nourrisson et le jeune enfant lors d'un accident.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



RECYCLAGE ANNUEL PREMIERS SECOURS JEUNES ENFANTS

Durée : 1 jour | **Date** : lundi 13 septembre 2026

Finalité : Permettre à toutes les personnes déjà formées de se remémorer le schéma d'intervention, les gestes qui sauvent, ainsi que les conduites à tenir en cas d'incident.

Objectifs : Réactualiser les connaissances et les gestes acquis un an auparavant pour prévenir les risques et secourir les jeunes enfants.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



EVEIL CORPOREL DU BÉBÉ PAR « LES MESSAGES »

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 02 et mardi 03 mars 2026

Finalité : Savoir mettre en œuvre une approche adaptée d'éveil corporel des bébés.

Objectifs : Être sensibilisé à l'importance du massage corporel du nourrisson et du bébé dans l'éveil des sens • Savoir pratiquer les techniques de massages des mains et des pieds • Adapter le massage à la culture et à la spécificité des besoins des bébés • Comprendre les effets et les enjeux du massage dans le développement psychoaffectif du bébé • Respecter les limites de chacun.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



LE SOUTIEN À LA PARENTALITE : LA CO-ÉDUCATION

Durée : 2 jours | **Date** : mardi 24 et mercredi 25 mars 2026

Finalité : Être en capacité d'accompagner des parents dans l'éducation de leur enfant.

Objectifs : Acquérir des compétences relationnelles dans la communication avec les parents • S'interroger sur la notion de co-éducation • Savoir consolider les compétences du parent dans une posture de non jugement.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



LE MAQUILLAGE POUR ENFANT

Durée : 1 jour | **Dates** : lundi 11 mai 2026

Finalité : Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant avec des enfants et a pour finalité de développer des compétences complémentaires de base du maquillage pour enfant en s'initiant aux techniques d'application et positionnement des matières.

Objectifs : Permettre aux professionnels d'acquérir des compétences techniques de maquillage festif • Concevoir et animer un atelier maquillage au sein de sa structure • Intégrer la dimension psychologique, sociale et culturelle du maquillage • Communiquer à l'aide de cette activité de développement sensori-motrice.

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



APPROCHE ÉMOTIONNELLE DE L'AGRESSIVITÉ DE L'ENFANT

Durée : 2 jours | **Date** : mardi 12 et mercredi 13 mai 2026

Finalité : Accompagner les professionnels dans la prise en charge de l'agressivité de l'enfant et de la coéducation.

Objectifs : Comprendre le fonctionnement émotionnel de l'enfant • Réfléchir à des positionnements professionnels face à l'agressivité de l'enfant • Créer un environnement propice à une relation sereine et paisible.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



JOUER POUR GRANDIR

Durée : 2 jours | **Dates** : lundi 09 et mardi 10 mars 2026

Finalité : Approfondir ses connaissances du développement psychomoteur et affectif du jeune enfant pour pouvoir mettre œuvre des propositions de jeux adéquates.

Objectifs : Connaître les effets et les enjeux du jeu pour l'enfant • Acquérir des connaissances sur les besoins et le développement de l'enfant • Aménager l'espace du jeu du petit enfant en collectivité.

Coût : **350€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter



LES SÉPARATIONS

Durée : 1 jour | **Date** : jeudi 17 septembre 2026

Finalité : Apprendre à mieux gérer les différents temps de séparations vécus par les enfants.

Objectifs : Être capable d'identifier les différents types de séparations • Savoir gérer les temps de séparation vécus par les enfants • Comprendre la signification des larmes et des colères et les différentes attitudes à tenir • Connaître les moyens de communications facilitant les temps de séparation

Coût : **220€ par personne** en inter-établissement, intra-établissement : nous contacter

NOS FORMATIONS LONGUES

Formations proposées en initial et en alternance

Secteurs
SANITAIRE & SOCIAL

TITRE MDM

(Maitre(esse) de maison - Titre RNCP, F/H)

BTS SP3S*

(Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, F/H)

BTS ESF*

(Economie Sociale et Familiale, F/H)

DIPLÔME D'ETAT CESF*



(Conseiller en économie sociale et familiale, F/H)

BAC +3 ESS*

(Economie Sociale et Solidaire, F/H)

Robin PELLARD

rpellard@carrel.fr

04.78.72.06.16

06.67.72.20.94

1. PRÉSENTATION

Carrel Centre de Formation est un organisme de formation professionnelle déclaré association régit par la loi du 1er juillet 1901, et dont le siège social est établi 119 rue Boileau, 69006 LYON (France). Carrel Centre de Formation développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise dans le cadre de la formation continue et la formation par alternance.

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de services de Carrel Centre de Formation relatives à des commandes passées auprès de celui-ci par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Le Client et Carrel Centre de Formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Les formations inter-entreprises, longues ou courtes, sont des formations disponibles au catalogue de Carrel Centre de Formation et réalisées en alternance ou non, dans ses locaux ou des locaux mis à disposition par ce dernier.

Les formations intra-entreprises sont des formations « catalogue » ou développées sur mesure, réalisées en alternance ou non, et exécutées dans les locaux de Carrel Centre de Formation, du Client ou dans des locaux mis à disposition par ce dernier.

Tout contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes CGV n'est opposable à Carrel Centre de Formation si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celui-ci.

Le fait que Carrel Centre de Formation ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

Carrel Centre de Formation se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment.

3. PRIX ET RÉGLEMENTS

Tous les prix sont indiqués en euros net de taxes. Les éventuels frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils peuvent être optionnels et sont alors directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de l'OPCO.

Les factures sont émises au terme de la formation ou selon les conditions spécifiques de facturation pour l'alternance, et sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture, sans escompte. Les éventuels frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement. En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Carrel Centre de Formation se réserve la possibilité de reporter ou d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4. RÉGLEMENT PAR UN OPÉRATEUR DE COMPETENCES (OPCO)

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Carrel Centre de Formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Carrel Centre de Formation au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Carrel Centre de Formation au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée

après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

6. ANNULATION DES FORMATIONS EN PRESENTIEL À L'INITIATIVE DU CLIENT

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre Carrel Centre de Formation et le Client et sont bloquées de façon ferme.

Toute formation ou cycle commencé (hors formations en alternance) est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de Carrel Centre de Formation.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun (hors formations en alternance), des indemnités compensatrices sont dues.

Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation, par écrit, au moins 30 jours ouvrés avant la session, aucune indemnité ne sera exigée.

Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session, 50% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client. Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation moins de 15 jours ouvrés avant la session, 100% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra.

Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation, par écrit, au moins 30 jours ouvrés avant la date de la session, seuls les frais engagés au titre de la préparation (notamment préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.

Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session, le Client sera facturé de 50% du prix de la formation en cas d'annulation, et des frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus), en cas d'annulation et de report. Si cette demande parvient à Carrel Centre de Formation moins de 15 jours ouvrés avant la session, le Client sera facturé de 100% du prix de la formation en cas d'annulation, et des frais engagés au titre de la préparation, en cas d'annulation et de report.

Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation et ne concernent pas les formations en alternance.

7. REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou

accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété de Carrel Centre de Formation. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de ce dernier.

L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation et préalable de Carrel Centre de Formation sous peine de poursuites judiciaires.

Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à Carrel Centre de Formation en cédant ou en communiquant ces documents.

9. CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentielles les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Carrel Centre de Formation au Client.

Carrel Centre de Formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres qu'espartenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les utilisateurs.

10. RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

Le Client reconnaît que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Carrel Centre de Formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par Carrel Centre de Formation.

La responsabilité de Carrel Centre de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Carrel Centre de Formation serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de ce dernier ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la session concernée.

Le Client ne pourra tenter aucune action, quels qu'en soient la nature et le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

11. FORCE MAJEURE

Carrel Centre de Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Carrel Centre de Formation, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Carrel Centre de Formation.

12. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, Carrel Centre de Formation est amené à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, soustraitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de Carrel Centre de Formation ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais réglementaires et à en informer Carrel Centre de Formation, en écrivant à l'adresse suivante : donneespersonnelles@carrel.fr

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, Carrel Centre de Formation s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

Par conséquent, Carrel Centre de Formation s'engage à ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations, conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels.

En cas de sous-traitance, Carrel Centre de Formation se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.

Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

13. COMMUNICATION

Le Client autorise expressément Carrel Centre de Formation, sous réserve du respect des dispositions de l'article 9, à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion

d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de ses documents commerciaux à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, notamment sur son site internet, lors d'entretiens avec des tiers, de communications à son personnel, sur des documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

14. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le Contrat et tous les rapports entre Carrel Centre de Formation et son Client relèvent de la Loi française. TOUS LITIGES QUI NE POURRAIENT ETRE REGLES A L'AMIABLE DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS COMPTE A PARTIR DE LA DATE DE LA PREMIERE PRESENTATION DE LA LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION, QUE LA PARTIE QUI SOULEVE LE DIFFEREND DEVRA AVOIR ADRESSEE A L'AUTRE, SERONT DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON QUEL QUE SOIT LE SIEGE DU CLIENT, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE





CARREL ECOLE DES MÉTIERS DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ

119 rue Boileau, 69006 Lyon
Tél : 04 78 72 16 66
ou 04 72 71 56 46

www.carrel.fr

Christèle NACCI

cnacci@carrel.fr
04.78.72.16.66

Robin PELLARD

rpellard@carrel.fr
04.78.72.06.16
06.67.72.06.16